

du 30 mars au 1^{er} mai 2016

POUR L'ACHAT D'UN COOK EXPERT
MAGIMIX VOUS OFFRE :
UN COFFRET CUBES ET BÂTONNETS

d'une valeur de

60 €



*pour 1€ de plus

Pour l'achat d'un Robot Cuiseur COOK EXPERT
Magimix vous offre pour 1€ de plus,

COFFRET CUBES ET BÂTONNETS



Comment recevoir votre Coffret Cubes et Bâtonnets ?

- 1 • Cette offre est valable pour tout achat d'un Cook Expert Magimix effectué entre le 30 mars et 1^{er} mai 2016 inclus.
- 2 • Pour recevoir le Coffret Cubes et Bâtonnets, il suffit à l'acheteur de compléter ce bulletin ou de le recopier sur papier libre et de le renvoyer avant le 15 mai 2016 à l'adresse ci-dessous accompagné :
 - d'une copie de la preuve d'achat attestant du montant et de la date d'achat
 - du code barre figurant sur l'emballage
 - d'un chèque de 1€ libellé à l'ordre de Magimix
- 3 • Le bénéficiaire recevra le Coffret Cubes et Bâtonnets, sous **8 semaines** environ à compter de la réception des éléments pré-cités. Vous pouvez également recevoir, sans preuve d'achat le Coffret Cubes et Bâtonnets, contre un chèque de 60 €.

Bulletin à retourner avant le 15/05/2016 inclus à :

Magimix - Cook Expert - 8 rue Hans List - 78290 Croissy Sur Seine

Mme ☐ Mlle ☐ M ☐

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone portable OBLIGATOIRE pour la livraison : _____

E mail : _____

Référence de l'appareil (ex : 18900F) : _____

Magasin : _____ Code postal : _____

☐ Je souhaite recevoir les informations Magimix 2 fois par an

Offre valable en France métropolitaine Corse comprise uniquement sur les produits Magimix cités sur ce bulletin et achetés entre le 30/03/16 et le 01/05/16. Offre limitée pour un même produit à une seule participation par foyer (même nom, même adresse). Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, expédiée après la date limite ou non accompagnée des preuves d'achat requises. Aucun ticket de caisse sans date ne sera pris en considération. Les frais postaux sont inclus dans l'offre. Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données le concernant auprès de la société organisatrice.